



PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 28 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 28 mai (28 mai 2024), à 20h30,

Le Conseil Municipal de la Commune de LARNAUD, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie de Larnaud sous la présidence de **David GUYOT**, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 30 avril 2024

Présent(e)s : GUERRET Laurent, GUYOT David, MARTY Paule, NAUDIN Martine, NOBLET Jean-Yves, NOBLET Patrick, PERRON Gaël, ROUSSET Ghislain, TACCHINI Olivia, VERNET Corinne

Absent : LAUBEPIN Ivan.

Excusés : BLONDEAU-BOZON Sophie, BORNOT-FAIVRE Carine (donne pouvoir à Paule MARTY), GORSE Cyril

Secrétaire de séance : MARTY Paule

Nombre de conseillers : Afférent au Conseil Municipal : 15 - En exercice : 14 - Présents : 10 - Votants : 11

Monsieur le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil municipal de rajouter 2 points à l'ordre du jour :

1. Création / suppression de poste
2. Signature de la convention de mise à disposition des logiciels SIDEC

Pour : Unanimité

ORDRE DU JOUR

Approbation du précédent compte-rendu en date du 5 avril 2024

Pour : Unanimité

Urbanisme

1) Point sur les dossiers en cours

M. le Maire fait le point sur les dossiers déposés, acceptés ou refusés depuis la dernière séance.

Déclaration Préalable	Panneaux photovoltaïques	Accepté	BONGAIN F.Xavier
Déclaration Préalable	Isolation extérieure	Accepté	Bonglet sa (Gris Aurélien)
Déclaration Préalable	Ouverture baie vitrée	Accepté	Guerret Laurent
Déclaration Préalable	Pergola	Accepté	Genot Dominique
Déclaration Préalable	Panneaux photovoltaïques	Accepté	THEVENIN SA (Lazzerini S.)
Déclaration Préalable	Division Parcelle	Accepté	Rameaux Françoise
Déclaration Préalable	Changement fenêtres	Accepté	Commune Larnaud
Permis de Construire	Micro-Crèche et 3 logements	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Bureaux	En cours	Non Communicable
Permis de construire	Gîtes	En cours	Non Communicable

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Affaires Générales

- 2) Délibération autorisant le Maire à signer les attributions de marché aux entreprises pour le projet « création d'une micro-crèche et de 3 appartements »
M. le Maire présente les offres et les notes attribuées à l'issue de la réunion d'ouverture des plis.
Il liste les offres retenues pour chaque lot par la commission et MAPA et demande au conseil s'il valide les offres qui se résument comme suit :

Programme : Rénovation du bâtiment SIMONET en Micro-Crèche et 3 logements

Lot 1 : Terrassement - VRD

Entreprise : Guinot TP 39210 Domblans

Montant du marché : 66.925,32 € HT

Lot 2 : Désamiantage

Entreprise : Valgo SAS 76650 Petit-Couronne

Montant du marché : 11.127,00 € HT

Lot 3 : Gros Œuvre

Entreprise : SAS Caniotti 39570 Messia-sur-Sorne

Montant du marché : 175.000,00 € HT

Lot 4 : Charpente Métallique - Serrurerie

Entreprise : SOMETAL 70120 Cintrey

Montant du marché : 76.641,22 € HT

Lot 5 : Isolation Extérieure

Entreprise : BONGLET SA 39000 Lons-le-Saunier

Montant du marché : 70.663,39 € HT

Lot 6 : Charpente Bois - Zinguerie

Entreprise : Bati-Charpente 39570 Courlans

Montant du marché : 59.962,59 € HT

Lot 7 : Menuiseries Extérieures mixtes Bois-Alu

Entreprise : Peguillet Menuiserie 39120 Longwy-sur-le-Doubs

Montant du marché : 67.811,54 € HT

Lot 8 : Menuiseries Intérieures Bois

Entreprise : AB Menuiserie 39140 Bletterans

Montant du marché : 39.767,78 € HT

Lot 9 : Peintures – Plafonds suspendus

Entreprise : SAS REVERCHON 39300 Crotenay

Montant du marché : 101.741,97 € HT

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



Mairie de Larnaud



Lot 10 : Sols souples

Entreprise : SASU LPM PERRIN-MAZIER 39100 Dole

Montant du marché : 46.215,62 € HT

Lot 11 : Plomberie - Sanitaires

Entreprise : SAS LACLERGERIE 71500 Louhans

Montant du marché : 28.285,36 € HT

Lot 12 : Chauffage Ventilation

Entreprise : SAS LACLERGERIE 71500 Louhans

Montant du marché : 88.983,78 € HT

Lot 13 : Electricité

Entreprise : SAS LECUELLE 71500 Sornay

Montant du marché : 54.601,00 € HT

Montant Total du programme de travaux : 887.726,57 € HT

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal aux articles 21818 et 21321

Pour : Unanimité

3) Modification plan de financement prévisionnel micro-crèche

Suite à l'attribution des marchés, Monsieur le Maire expose qu'il convient de modifier le plan de financement prévisionnel de l'opération comme suit :

Poste	Dépenses HT	Recettes
Maitrise d'œuvre	89 201,80 €	
Phase travaux	887 726,57 €	
Frais Annexes	23 675,84 €	
DETR 30 %		300 181,26 €
Effilogis – Etude		15 254,22 €
Effilogis Phase Travaux		120 000,00 €
Sur Micro-Crèche		
Département rénovation BBC		18 000,00 €
6000 € / logements		
Commune Autofinancement		547 168, 73 €
Total	1 000 604,21 €	1 000 604,21 €

Pour : Unanimité

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »



4) Délibération fixant le montant des loyers pour les futurs appartements au-dessus de la micro-crèche

M. le Maire présente au conseil un tableau récapitulatif des coûts engendrés par la création des 3 appartements et de la micro-crèche (achat, intérêts, travaux, frais annexe...)

Il présente ensuite différentes durées pour le calcul de l'amortissement de cet investissement afin de pouvoir déterminer le coût des futurs loyers. Il précise qu'il est nécessaire de fixer ce montant par délibération dès aujourd'hui afin de pouvoir finaliser notre demande de subvention DETR.

Le Conseil Municipal ayant pris connaissance des différentes hypothèses de travail, il est proposé de fixer les futurs loyers comme suit :

- ✓ 650 € mensuels par appartement
- ✓ 750 € mensuels pour la micro-crèche

Pour : Unanimité

5) Organisation des élections

Monsieur le Maire rappelle que les élections européennes se tiendront le 9 juin prochain et demande aux conseillers de s'inscrire sur le planning pour la tenue du bureau de vote.

6) Délibération concernant les zones de développement prioritaires pour les Enr.

Considérant les résultats de la consultation organisée depuis le début d'année : parution dans le Larnaudien et le via Panneau Pocket avec possibilité de répondre par courrier ou via un questionnaire en ligne, Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal de définir les zones d'accélération des énergies renouvelables comme suit :

- ✓ Panneaux photovoltaïques sur les toits existants, sur les bâtiments communaux et industriels, au sol et sur la plateforme de déchets verts
- ✓ Réseau de chaleur sur les bâtiments communaux

Pour : Unanimité

Questions diverses

7) Retour sur les diverses réunions

Conseil Communautaire : Réunion rapide. Présentation d'un dispositif de lutte contre la désertification médicale et d'aide aux installations.



Mairie de Larnaud



8) Questions diverses

Eclairage public. Toutes les armoires ont été changées et nous pouvons d'ores et déjà éteindre l'éclairage public comme cela avait été évoqué dès le début du mandat.

M. le Maire demande au conseil, dans un premier temps, s'il est toujours favorable à une extinction nocturne de l'éclairage public.

Contre : 3

Pour : 7

Abstention : 1

Il est donc proposé une phase test à compter du 1^{er} juillet d'extinction de 23h00 à 04h30

Jeu de pays :

Une réunion sera organisée 1 mois avant pour finaliser la mise en place.

La date réservée pour Larnaud est fixée au 18 juillet.

Il faut que le conseil se mobilise pour que la soirée soit une réussite.

Boîte à livres : Elle est terminée. Il ne manque plus que la peinture qui sera réalisée par les enfants de l'école. C'était une opération très conviviale et les enfants ont beaucoup apprécié.

Fête de la forêt : Beau succès pour tout le monde. La météo incertaine a contraint l'organisation à déplacer le concert à l'église de Villevieux plutôt qu'au bord de l'étang. 106 personnes ont participé aux diverses randonnées. Tous les exposants étaient satisfaits. L'animation des grimpestes a remporté un grand succès. Bémol sur les tables rondes. Le regroupement des animations sur un seul et même site a été fortement apprécié.

L'ACCA va arrêter la **collecte du papier / prospectus** en juillet. Il faudrait qu'une association puisse reprendre la collecte à son compte.

Pourquoi pas les amis de la nature ? M. GUERRET Laurent va consulter les membres de l'association.

M. le Maire indique que l'étang St-Georges n'est pas très « présentable » et qu'il conviendrait d'y faire un entretien (fauchage).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00.

Prochaine réunion fixée au 25 juin à 19h00

La secrétaire, Paule Marty

Le Maire, David GUYOT

Mairie de Larnaud – 1 place Eugène Forêt – 39140 Larnaud

Tél : 03.84.44.43.00 – mairie@larnaud.fr – www.larnaud.fr

Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur l'application « Panneau Pocket »